

NBANH
AFSNB

Breaking Down Walls
From Challenges to Solutions

Briser les murs
des défis aux solutions

The New Brunswick
Association of
**NURSING
HOMES**



L'Association des
**FOYERS
DE SOINS**
du Nouveau-Brunswick

Rapport Annuel

2026



Table des matières

2026



Notre vision - Notre Mission	3
Nos valeurs	4
Rapport annuel de la présidente et du directeur général	5
Rapport du trésorier	6
Rapport du comité des résolutions	11
Régimes de retraite pour les foyers de soins du NB	12
Rapport sur les relations de travail	13
Rapport du Comité consultatif sur les avantages sociaux des employés	14
Notre conseil d'administration et notre équipe de confiance	16
Contactez-nous!	17
Rapport du vérificateur	18





Notre Vision



Diriger, représenter et soutenir les foyers de soins du Nouveau-Brunswick afin d'offrir des soins de longue durée exceptionnels.

Notre Mission



Promouvoir l'excellence en soins de longue durée par la représentation, le soutien et des services professionnels offerts à nos membres.



Cérémonie d'ouverture

Maison Providence
Shediac, NB



Nos valeurs

Engagement & collaboration

Responsabilité

Transparence

Respect

Innovation





Rapport annuel de la Présidente & du Directeur général (DG)

« Briser les murs : une année de leadership, de collaboration et de progrès en soins de longue durée »

Au cours de la dernière année, l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick a fait preuve d'un leadership fort et tourné vers l'avenir afin de faire progresser le secteur des soins de longue durée au Nouveau-Brunswick.

Une réalisation clé a été la mise en œuvre d'un processus complet de planification stratégique, mené en collaboration avec les membres de la province. Grâce à des séances de mobilisation régionales et au « Cercle de leadership », l'AFSNB a recueilli les perspectives des exploitants et des parties prenantes, veillant à ce que les priorités reflètent les besoins opérationnels réels. Cette approche inclusive a renforcé l'alignement et consolidé le rôle de l'AFSNB en tant qu'organisation réactive, axée sur ses membres.

L'AFSNB a également rehaussé ses initiatives de perfectionnement professionnel et de partage des connaissances. Des événements tels que « Focus Automnal », « Patiner sur une glace solide » et divers appels sectoriels ont permis de fournir des perspectives pratiques sur les enjeux juridiques, opérationnels et liés à la main-d'œuvre. Grâce à des communications bilingues constantes, ces efforts permettent aux membres de rester informés et mieux outillés pour évoluer dans un paysage des soins de santé en constante transformation.

Une étape importante a été la planification et la tenue de l'Assemblée générale annuelle de 2026. Sous le thème « Briser les murs : des défis aux solutions », l'AGA met en lumière une orientation audacieuse pour le secteur. Nous bonifions l'expérience des exposants et des commanditaires, introduisons une programmation innovante et utilisons des stratégies d'engagement interactives afin de démontrer notre engagement envers l'amélioration continue et la valeur pour les membres.

Les relations gouvernementales sont demeurées une priorité. Grâce à un dialogue continu avec les dirigeants et les ministères provinciaux, l'AFSNB a poursuivi la mise en lumière des enjeux clés du secteur, notamment les pressions liées à la main-d'œuvre et la nécessité de solutions durables en matière de soins de longue durée, renforçant ainsi sa position de voix crédible.

L'AFSNB a également adopté une approche de modernisation dans ses opérations et de ses communications, en améliorant ses outils numériques, ses systèmes d'inscription et ses stratégies de rayonnement, afin d'accroître son efficacité et son impact.

Ensemble, ces réalisations témoignent d'une année marquée par des progrès significatifs, la collaboration et un leadership soutenu au service de soins de qualité partout au Nouveau-Brunswick. Nous avons hâte de vous rencontrer à l'AGA de cette année.

Profitez de l'événement, échangez et passez un excellent moment.

Présidente – AFSNB

Directeur général – AFSNB



Pauline Roy - President - NBANH
Pauline Roy - Présidente - AFSNB



Richard Losier - CEO - NBANH
Richard Losier - DG - AFSNB



Rapport du trésorier

Chers membres,

Une fois de plus, nous nous réunissons à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de l'AFSNB—un moment important de notre calendrier et une précieuse occasion de nous retrouver, de réfléchir à nos progrès et de nous projeter vers l'avenir. Cette rencontre nous permet non seulement de faire le bilan de l'année écoulée, mais aussi d'engager un dialogue constructif sur les priorités et les défis à venir.

Chaque année, ce rassemblement souligne l'importance du travail que nous accomplissons. Il nous rappelle également avec force la solidité, la collaboration et le sens partagé de notre mission qui définissent le secteur des foyers de soins, ainsi que la voix collective que nous portons pour faire avancer cette mission.

Dans le cadre de mes fonctions de trésorier et à titre de membre du comité exécutif, j'ai le plaisir de vous informer que l'AFSNB maintient une situation financière solide et stable. Au cours du dernier exercice, nous avons poursuivi une gestion financière rigoureuse—en contrôlant attentivement les coûts, en alignant nos dépenses sur nos priorités et en continuant de renforcer et de protéger nos réserves. Par conséquent, nous avons respecté le budget approuvé et nos états financiers reflètent un bilan sain et résilient.

Le budget proposé pour l'année prochaine s'appuie sur cette base solide. Il a été élaboré avec soin, en tenant compte de l'inflation tout en permettant des investissements stratégiques. Cette approche nous permet de répondre aux besoins actuels tout en positionnant l'organisation pour une durabilité financière et une croissance à long terme.

Une grande partie des progrès réalisés au cours de la dernière année peut être attribuée à la force et au leadership de notre nouvelle équipe de direction. Elle a apporté de nouvelles perspectives, renforcé la rigueur opérationnelle et favorisé un nouvel élan en matière de collaboration et d'innovation. Son travail contribue à positionner l'AFSNB non seulement pour la stabilité, mais aussi sur une croissance continue, une pertinence accrue et une influence renforcée au sein du secteur.

Alors que nous regardons vers l'avenir, nous demeurons engagés à suivre de près les principaux indicateurs financiers, à nous adapter aux conditions économiques et sectorielles en constante évolution et à prendre des décisions réfléchies et stratégiques au service de nos membres et de nos partenaires.

Alors que mon mandat à titre de trésorier arrive à son terme, cette AGA sera ma dernière dans ce rôle. Ce fut un véritable privilège de servir l'AFSNB à ce titre et de travailler aux côtés de collègues et de partenaires tout aussi dévoués. Je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble et confiant dans la solidité et l'orientation future de l'organisation.

Merci de votre confiance et de votre soutien continu. Je vous souhaite à toutes et à tous une AGA productive et enrichissante.

Ron Leblanc



Ronald Leblanc - Treasurer - NBANH
Ronald Leblanc - Trésorier - AFSNB



Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick

État comparatif des revenus

PAGE 1

		Budget 04/01/2025 to 03/31 2026	Réel 04/01/2025 to 03/31 2026
REVENUS			
Revenus généraux			
Cotisations des membres		906,617.20	918,180.16
Adhésions corporatives		0.00	12,800.00
Revenus juridiques		0.00	1,500.00
Revenu divers		0.00	1,456.17
Recouvrement de loyer		40,000.00	41,515.00
Recouvrement administratif		20,000.00	28,553.62
Revenu général net		966,617.20	1,004,004.95
Revenus AGA			
Banquet AGA		14,000.00	14,700.00
Inscriptions AGA		68,000.00	63,820.00
Kiosques AGA		50,000.00	48,600.00
Commandites AGA		52,000.00	52,500.00
Autres revenus AGA		5,000.00	5,160.00
Total des revenus AGA		189,000.00	184,780.00
Autres revenus			
Revenu différé		112,485.80	115,798.64
Total autres revenus		112,485.80	115,798.64
Revenus d'investissement			
Intérêts sur placements		3,500.00	1,937.12
Total revenus d'investissement		3,500.00	1,937.12
Revenus de programme			
Revenus de programme		90,000.00	91,412.56
Recouvrement de coûts		400,000.00	490,694.38
Total revenus de programme		490,000.00	582,106.94
TOTAL DES REVENUS		1,761,603.00	1,888,627.65


Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick
État comparatif des revenus
PAGE 2

DÉPENSES				
Association Expenses				
Vérification		9,500.00		9,750.00
Frais bancaires et intérêts		9,000.00		6,549.27
Dépenses divers		0.00		375.05
Amortissement		12,000.00		10,822.92
Assurance		10,228.00		8,493.22
Dépenses de contingence		5,000.00		194.51
Loyer de bureau		149,500.00		163,794.81
Entretien/Réparations du bureau		12,458.00		12,122.65
Fournitures de bureau		3,000.00		1,171.70
Recrutement		2,800.00		418.00
Développement professionnel		10,000.00		2,440.15
Initiatives stratégiques		25,000.00		31,067.74
Cotisations professionnelles		7,550.00		9,506.33
Honoraires professionnels pour services		14,400.00		15,600.00
Télécommunications		7,000.00		7,581.36
Maintenance des logiciels et ordinateurs		14,000.00		15,754.38
Soutien à la recherche		4,700.00		4,255.67
Papeterie et impression		4,000.00		1,198.55
Traduction – Association		8,000.00		2,600.00
Frais de déplacement		18,000.00		29,746.91
Déplacement -Directeur exécutif		23,904.00		16,867.15
Communications		10,000.00		2,752.70
Négociations – Convention collective		25,000.00		11,127.31
Activités du conseil d'administration		40,000.00		28,515.70
Total des dépenses de l'Association		425,040.00		392,706.08



Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick

État comparatif des revenus

PAGE 3

Dépenses AGA				
Dépenses AGA		120,000.00		114,253.04
Total des dépenses AGA		120,000.00		114,253.04
Dépenses salariales				
Salaires et traitements		536,200.00		550,526.45
Cotisations AE/RPC		28,077.00		34,419.76
Assurance santé des employés – Gestion		7,000.00		4,083.68
Pension des employés – Gestion		78,649.00		78,819.12
Contrat de services		72,000.00		66,187.50
Total des dépenses salariales		721,926.00		734,036.51
Dépenses des comités				
Dépenses des comités		2,500.00		2,116.00
Total des dépenses des comités		2,500.00		2,116.00
Dépenses des programmes				
Salaires du programme		90,000.00		72,999.94
Cotisations AE/RPC du programme				3,359.88
Avantages de retraite du programme				10,073.65
Avantages médicaux du programme				618.76
Honoraires professionnels du programme				600.00
Frais de déplacement du programme				3,105.45
Autres dépenses du programme				654.89
Recouvrement des coûts		400,000.00		490,694.38
Total des dépenses du programme		490,000.00		582,106.95
TOTAL DES DÉPENSES		1,759,466.00		1,825,218.58
REVENU NET		2,137.00		63,409.07
Généré – 30/04/2025				



Association des foyers de soins du NB

Budget approuvé du 1er avril 2026 au 31 mars 2027

REVENU		DÉPENSE	
Recettes générales		Dépenses de l'association	
Cotisations	\$ 1,047,951.14	Audit-Claude Leger	\$ 10,200.00
Adhésion coporative	\$ 12,750.00	Frais bancaires et intérêts	\$ 9,000.00
Rent Recovery	\$ 39,240.00		
Recouvrement administratif	\$ 20,520.00	Budget d'investissement de la charge d'amortissement	\$ 12,000.00
Revenus généraux nets	\$ 1,120,461.14	Assurance	\$ 10,820.00
		Charge de contingence	\$ 5,000.00
Revenus de l'Assemblée générale		Loyer de bureau	\$ 155,414.00
Chiffre d'affaires de l'AGA	\$ 251,045.00	Entretien et réparation de bureaux et location	\$ 13,270.00
Chiffre d'affaires total AGA	\$ 251,045.00	Fournitures de bureau	\$ 5,000.00
		Recrutement	\$ 1,500.00
Revenu de placement		Perfectionnement professionnel	\$ 8,000.00
Revenu de placement	\$ 2,000.00	Initiatives stratégiques	\$ 100,000.00
Total des revenus de placements	\$ 2,000.00	Cotisations professionnelles	\$ 10,461.00
		Honoraires professionnels - Tenue de livres	\$ 14,400.00
Revenu-programme		Télécommunication	\$ 10,000.00
Programme Revenu-mieux-être	\$ 100,000.00	Maintenance logicielle et informatique	\$ 20,000.00
Recouvrement des coûts	\$ 400,000.00	Soutien à la recherche - Logiciels	\$ 4,700.00
Revenu total du programme	\$ 500,000.00		
		Association - Traduction	\$ 5,000.00
		Déplacements du PDG	\$ 25,000.00
		Déplacements	\$ 30,000.00
		Communications MARKETING	\$ 10,000.00
CHIFFRE D'AFFAIRES -TOTAL	\$ 1,873,506.14	Conseil d'administration/ Activités	\$ 35,000.00
		Total des dépenses de l'association	\$ 494,765.00
		Dépenses de l'AGA	
		Dépenses de l'AGA	\$ 166,466.00
		Total des dépenses liées à l'AGA	\$ 166,466.00
		Dépenses salariales	
		Salaires et traitements Personnel de base	\$ 603,356.00
		Charges de l'assurance-emploi et du RPC	\$ 34,272.00
		Régime de retraite des employés - Gestion	\$ 85,041.00
		Avantages de santé	\$ 7,000.56
		Total des charges salariales	\$ 729,669.56
		Dépenses des comités	
		COMITÉ	\$ 5,000.00
		Total des dépenses du comité	\$ 5,000.00
		Charges de programmes	
		Programme Salaires-Bien-être	\$ 100,000.00
		Charge de recouvrement des coûts	\$ 400,000.00
		Total des charges de programme	\$ 500,000.00
		Dépense totale	\$1,895,900.56
DEFICIT	\$ (22,394.42)		



Rapport du comité de résolution

NOTE – Comité des résolutions

En date de l'échéance du vendredi 1er mai 2026 à 12 h (midi), aucune résolution n'a été soumise au Comité des résolutions.



Bruno Holmes - Resolution Committee
Bruno Holmes - Comité de Résolution





Régimes de retraite des foyers de soins du Nouveau-Brunswick

Rapport 2026 (préparé en avril 2026)

Chers membres,

La plupart des employés des foyers de soins du Nouveau-Brunswick sont affiliés à l'un des trois régimes où l'AFSNB représente les employeurs : général et services, infirmiers et paramédicaux, et de la direction. Ces trois régimes mettent en commun leurs ressources afin de réaliser des économies d'échelle. Telus Santé administre les trois régimes. Chaque conseil d'administration est composé à parts égales d'employées et d'employeurs.

Les représentants des employeurs sont nommés par le conseil d'administration de l'AFSNB. Le président des trois conseils d'administration est nommé par le ministre des Finances en vertu de la Loi sur les régimes de retraite des foyers de soins. Les trois conseils tiennent également des réunions conjointes pour discuter de questions d'intérêt commun. Ce conseil conjoint joue un rôle consultatif auprès des trois régimes. Au nom de l'AFSNB, je tiens à remercier tous les bénévoles des trois conseils d'administration pour leur travail continu et leur engagement à maintenir et à améliorer la qualité des régimes de retraite.

Gouvernance

Les conseils d'administration du régime de retraite sont responsables de son administration conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu fédéral, à la Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins du Nouveau-Brunswick, à la Loi sur les prestations de pension du Nouveau-Brunswick et aux textes officiels du régime/conventions de fiducie. Les conseils d'administration et le comité mixte se réunissent trimestriellement et suivent des règles de gouvernance rigoureuses. Le sous-comité permanent se réunit plus fréquemment pour s'acquitter des tâches qui lui sont déléguées.

Gestion des investissements

Dans le cadre de ses fonctions de surveillance des investissements, le conseil d'administration examine et évalue régulièrement le rendement des gestionnaires d'investissements du régime.

Telus Santé fournit aux conseils d'administration une analyse du rendement des gestionnaires de placements lors des réunions trimestrielles et, dans le cadre d'un examen régulier, le rendement de ces gestionnaires de fonds est systématiquement analysé.

De plus, le conseil d'administration surveille les versements au régime chaque trimestre afin de s'assurer que toutes les cotisations sont versées en temps opportun.

Changements récents

Avec l'abrogation de la Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension, le surintendant des régimes de retraite a ordonné une augmentation des taux de cotisation du Régime général et des services afin d'assurer la viabilité du régime. Ces cotisations ont été augmentées également par les employés et les employeurs.

Respectueusement soumis par :

Vice-présidence, Régimes de retraite des foyers de soins

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS ET PRÉSIDENT DE CHAQUE CONSEIL

Patrick Kemp, nommé par le gouvernement
Leo Burns, représentant des employeurs (vice-président)
Ruth Lyons, représentante des employeurs

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE PENSION POUR LA DIRECTION

Roger Hébert, employé (vice-président)
Joanne Ingalls, employée
Gordon Burnett, employé
Ronald LeBlanc, (suppléant)

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE PENSION POUR LES INFIRMIÈRES ET LES PARAMÉDICAUX

Carole Desjardins, représentante du Syndicat des infirmières et infirmiers (vice-présidente)
Justin Cormier, représentant des employés non syndiqués
Jason Robin, représentant du Syndicat des infirmières et infirmiers
Guillaume Morin, Syndicat des infirmières et infirmiers (suppléant)
Matt Hiltz, Syndicat des infirmières et infirmiers (observateur)

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE PENSION POUR LES PERSONNES GÉNÉRALES ET DE SERVICE

Roland Cormier, représentant du SCFP (vice-président)
Sharon Teare, représentante du SCFP
Troy Carpenter, représentant du SCFP
Bonnie Fournier, représentante du SCFP (suppléante)



Rapport sur les relations de travail 2026

Chers membres,

Au cours de la dernière année, la priorité du chef de l'exploitation a été de rétablir des services juridiques fiables et de grande qualité dans le secteur des foyers de soins. Cette mission s'accompagnait d'une participation active aux discussions stratégiques et aux activités de représentation menées auprès des partenaires de l'AFSNB. L'année a été marquée par un renforcement des ressources disponibles pour les foyers et la mise en place d'un système de suivi des travaux afin d'en mesurer l'impact. Collectivement, les foyers de soins représentent le troisième employeur en nombre d'employées dans la province et gèrent un personnel avec des ressources bien moindres que celles dont disposent des employeurs similaires.

Opérations juridiques et relations de travail

L'essentiel du travail juridique portait sur les relations de travail, notamment la gestion des griefs et l'interprétation des nouvelles dispositions de la convention collective négociée au cours des dernières années. Un effort considérable a été consacré, entre 2023 et 2025, à l'atténuation des problèmes et à la résolution des difficultés apparues par la négociation et la gestion des dossiers. De plus, l'équipe juridique a traité des dossiers relatifs aux droits de la personne, des plaintes réglementaires concernant l'Ordre de la pratique infirmière du Nouveau-Brunswick et l'ANBLPN, ainsi que des litiges avec la direction non syndiquée. Bien que la majorité du travail ait porté sur le droit du travail, on a constaté une augmentation notable des dossiers en droit des aînés – y compris les procurations et les questions successorales – ce qui représente un milieu de croissance stratégique.

Renforcement des capacités et dotation en personnel

Il ne fait aucun doute qu'il y a un fort vouloir pour les services juridiques et de relations de travail. Afin de répondre à cette demande, l'équipe a augmenté ses effectifs. Depuis le dernier rapport, l'AFSNB a embauché un avocat à temps plein et un stagiaire qui devrait obtenir un poste à temps plein après son admission au Barreau en 2027. Cette augmentation du personnel permet d'offrir un soutien plus spécialisé aux membres et une meilleure couverture interne.

Engagement des membres et analyse des données

L'année dernière a été marquée par le lancement de la série de formations « Mise à jour sur les services juridiques », qui offre aux membres une expertise ciblée sur des sujets comme la Loi sur la prise de décision accompagnée et la représentation et l'immigration. De plus, grâce à la collecte de données exhaustives sur les services offerts, nous savons que nous avons près de 150 contacts avec nos membres par mois et que presque tous les foyers prennent avantage de ces services. Au cours de l'année prochaine, nous privilégierons l'harmonisation avec les priorités définies dans le cadre du processus de planification stratégique, sans pour autant compromettre les services de base mis en place au cours de la dernière année. Nous allons également améliorer le processus de préparation des négociations des conventions collectives afin d'obtenir des mandats plus solides de la part de nos membres.

C'est un grand privilège d'offrir un service de haute qualité à ceux qui prennent soin des résidents les plus importants de la province!

Respectueusement,



Justin Wies – Chief Operating Officer (COO) Legal Counsel
Justin Wies – Directeur des opérations (COO) et conseiller juridique



Comité des avantages sociaux des employés (CASE)

1er avril 2025 - 31 mars 2026

Au cours de la dernière année, le comité s'est concentré sur l'amélioration du programme d'avantages sociaux afin de s'assurer qu'il continue de répondre aux besoins évolutifs du secteur et de son personnel. Ce rapport présente les principales initiatives et les changements intervenus au cours de l'année.

Le comité a priorisé les éléments suivants :

- Maintenir des primes abordables et viables à long terme
- Assurer une couverture offrant une valeur réelle pour la santé et le mieux-être des membres

Gestion des coûts et optimisation du régime

- Les taux d'assurance-vie de base et d'assurance-vie pour personnes à charge ont diminué d'environ 10 %, tandis que ceux de l'ILD (invalidité de longue durée) sont demeurés inchangés.
- Les taux d'ILD ont diminué de 7 %.
- Les taux pour les soins de santé et dentaires sont demeurés stables.
- La fréquence des examens dentaires est passée de tous les 6 mois à tous les 12 mois afin de réduire la pression sur le régime, dans un contexte d'augmentation continue des réclamations. Ce changement a porté la couverture annuelle de 1 500 \$ à 2 500 \$.
- Maintien d'un équilibre entre la maîtrise des coûts et une couverture significative
- Engagement à apporter des ajustements proactifs pour assurer la pérennité du régime

Performance du régime et santé financière

Dans l'ensemble, la performance du régime est positive, avec plusieurs indicateurs clés en amélioration :

- Le ratio de sinistres pour les soins de santé s'est amélioré par rapport à l'année précédente, reflétant une utilisation plus faible des primes perçues.
- Le nombre de réclamations à coût élevé a diminué, ce qui a eu un effet favorable sur l'expérience globale du régime.
- Les réclamations dentaires continuent d'exercer une pression à la hausse sur les coûts, une tendance observée à l'échelle du marché, notamment en raison de l'augmentation des honoraires et d'une utilisation soutenue.
- Les frais d'administration des garanties santé et dentaires demeurent conformes aux normes régionales, ce qui constitue une bonne valeur.
- L'expérience en assurance-vie est à l'équilibre, ce qui est supérieur aux résultats habituellement observés pour des groupes similaires, et témoigne d'une tarification avantageuse.

Compétitivité du marché et stratégie des assureurs

Le régime demeure concurrentiel tant sur le plan des coûts que sur le plan des services. Un processus régulier d'analyse comparative et de revue du marché est en place afin d'assurer un alignement continu avec les meilleures pratiques.

Afin de renforcer le suivi, des rapports semestriels sur les niveaux de service de l'assureur seront mis en place, ainsi qu'une analyse plus approfondie des délais de traitement des réclamations et des indicateurs de performance.

La facturation directe demeure très performante, avec plus de 90 % des réclamations réglées au point de service, ce qui contribue à une expérience positive pour les membres.

Promotion du Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF)

En juillet 2025, avec l'approbation du comité, une stratégie de promotion sur six mois a été lancée en collaboration avec l'équipe Santé et performance de HUB. L'objectif était d'améliorer la visibilité et l'accessibilité des services du PAEF.

Bien que nous n'ayons pas atteint l'objectif ambitieux de 8 %, les données montrent des progrès clairs et significatifs.

L'utilisation est passée de 4,79 % à 5,3 %, le nombre total de requêtes a augmenté de 10 % et l'utilisation des services en ligne a fait un bond impressionnant de 600 %, tous des indicateurs solides qui confirment que la tendance est bonne.

Dans le cadre de ces progrès, nous avons promu la ligne d'assistance aux personnes clés, qui a contribué à une utilisation accrue, notamment dans les foyers dépourvus de soutien RH dédié.

Membres



Chris Kingston, Membre du Conseil d'administration de l'AFSNB
 Evan Scully, direction de foyer de soins
 Guillaume Morin, SIINB
 Jason Robin, SIINB
 Joyce Aucoin, SNB
 Kim Price, SIINB
 Liana O'Brien, HUB International
 Marion Long, Membre du Conseil d'administration de l'AFSNB

Jason St-Onge, SCFP
 Melanie McCashion, AFSNB
 Monica Doyle, AFSNB
 Richard Losier, DG AFSNB
 Ronald Leblanc, Membre du Conseil d'administration de l'AFSNB
 Sean Muir, HUB International
 Sharon Teare, SCFP
 Tamara Elisseou, SCFP
 Tamika Theriault, direction de foyer de soins



Comité des avantages sociaux des employés (CASE)

1er avril 2025 - 31 mars 2026

Plusieurs outils ont été créés afin de soutenir l'engagement et l'utilisation du programme qui inclut « Moments de sécurité » PAEF pour les gestionnaires, Trousse à outils du gestionnaire pour le PAEF, Guide des ressources en santé mentale et Trousse d'accueil.



Trousse PAEF gestionnaire



Guide de ressources en santé mentale



Trousse d'accueil

***Tous ces outils ont été diffusés par courriel et sont disponibles dans la bibliothèque du campus d'apprentissage, sous la rubrique « Santé mentale ».

Notre objectif principal était de renforcer la notoriété, la cohérence et la confiance en le programme. Cela s'est traduit par la création du « Coin mieux-être », la diffusion de communications mensuelles uniformes et une image de marque plus cohérente. Bien que des améliorations restent à apporter, les tendances observées sont positives et encourageantes. Nous croyons que la communication et un engagement continu et cohérent avec les dirigeants et les employés pourraient contribuer à accroître l'utilisation du PAEF au fil du temps.

Ajout d'un nouveau foyer

Le régime a été élargi en 2025 pour inclure le foyer de Maple Ridge. Cette intégration permet aux employés de ce foyer d'accéder à un programme d'avantages sociaux complet, renforçant ainsi l'engagement de l'AFSNB en faveur de l'équité entre les établissements.

Priorités stratégiques pour 2026

- Analyse complète des primes
- Analyse de l'expérience de réclamations
- Suivi des tendances d'utilisation
- Renforcement de la surveillance des services et de la reddition de comptes
- Mise en place de rapports réguliers sur la performance
- Amélioration des mécanismes de suivi et d'imputabilité

Sommaire

Le comité adopte une approche rigoureuse et fondée sur les données dans la gestion du régime. Celui-ci demeure stable financièrement et concurrentiel.

Les efforts continueront de porter sur :

- L'amélioration de l'expérience des membres
- Le renforcement de la reddition de comptes des assureurs
- L'identification d'améliorations ciblées tout en assurant la durabilité du régime

Melanie McCashion



Membres

Chris Kingston, Membre du Conseil d'administration de l'AFSNB
Evan Scully, direction de foyer de soins
Guillaume Morin, SIINB
Jason Robin, SIINB
Joyce Aucoin, SNB
Kim Price, SIINB
Liana O'Brien, HUB International
Marion Long, Membre du Conseil d'administration de l'AFSNB

Jason St-Onge, SCFP
Melanie McCashion, AFSNB
Monica Doyle, AFSNB
Richard Losier, DG AFSNB
Ronald Leblanc, Membre du Conseil d'administration de l'AFSNB
Sean Muir, HUB International
Sharon Teare, SCFP
Tamara Elisseou, SCFP
Tamika Theriault, direction de foyer de soins



Notre conseil d'administration

Région 1 – Linda Shannon, Gilberte Nowlan

Région 2 – Yolande Jay, Marion Long (Secrétaire)

Région 3 – Geri Geldart, Dirk Bishop

Région 4 – Amélie Deschênes, Manon Bujold

Région 5 – Diane Léger, Chris Kingston (Vice-président)

Région 6 – Bruno Holmes, Pauline Roy (Présidente)

Région 7 – Josée Legresley, Lise McCaie

Trésorier : Ron LeBlanc

Notre équipe de confiance



Richard Losier

Directeur général (DG)



Justin Wies

Chef de l'Exploitation &
conseiller juridique



Gilles A. Gauthier

Directeur des Communications
& Liaison Média



Monica Doyle

Conseillère juridique



Melanie McCashion

Coordonatrice du mieux-être



Nicole Delamere

Adjointe Exécutive



Janelle Peterson

Stagiaire



Contactez nous!



Information



Information



(506) 460-6262



info@nbanh.com



1133 rue Regent, bureau 206
Fredericton NB



De la part de notre équipe :
un sincère merci.



Gilles A. Gauthier - Director of Communications & Media Liaison

Gilles A. Gauthier - Directeur des Communications & Liaison Média

206-1133 rue Regent Street, Fredericton, NB, E3B 3Z2 - (506) 232-0706 | ggauthier@nbanh.com - www.nbanh.com

L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

Claude C Leger Professional Corporation
Claude Leger, CPA, CGA, CA

L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLE DES MATIÈRES

31 MARS 2026

	<u>PAGE</u>
Rapport des vérificateurs indépendants.....	1 - 2
États financiers :	
Bilan	3
État des résultats d'opérations	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers.....	7 - 11
Renseignements supplémentaires.....	12
Tableau complémentaire des dépenses.....	13

Claude C Leger Professional Corporation

Claude Leger, CPA, CGA, CA

82 Westmorland Street, Suite 314
Fredericton NB E3B 3L3

Rapport des vérificateurs indépendants

Aux membres de :

L'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick incorporée

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick incorporée (l'Association), qui comprend le bilan au 31 mars 2026, l'état des résultats d'exploitation, l'état du solde des fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les notes afférentes aux états financiers ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick incorporée au 31 mars 2026, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif.

Base de l'opinion

J'ai effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Nos responsabilités découlant de ces normes sont décrites plus en détail dans la section du rapport intitulée « Responsabilités du vérificateur en ce qui a trait à la vérification des états financiers ». Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux exigences éthiques relatives à notre vérification des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et de ceux chargés de la gouvernance des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus pour les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre à titre d'entreprise en exploitation et de divulguer, lorsque cela est pertinent, toute question se rapportant à la capacité à poursuivre à titre d'entreprise et à utiliser le principe de pérennité en tout temps sauf si la direction prévoit de liquider l'Association ou de cesser ses activités, ou s'il n'y a aucune autre option réaliste.

Ceux chargés de la gouvernance sont responsables de veiller sur le processus de production des rapports financiers de l'Association.

Claude C Leger Professional Corporation
Claude Leger, CPA, CGA, CA

Responsabilit   du v  rificateur en ce qui a trait    la v  rification des   tats financiers

Mes objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les   tats financiers dans leur int  gralit   sont exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de pr  senter un rapport du v  rificateur qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable est une assurance   lev  e, mais ne constitue pas une garantie qu'une v  rification effectu  e conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues au Canada permettra en tout temps de d  tecter une inexactitude significative lorsqu'elle existe. Des inexactitudes peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et sont consid  r  es comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, on peut s'attendre    ce qu'elles influencent les d  cisions   conomiques des utilisateurs lorsqu'elles sont prises sur la base sur ces   tats financiers. Dans le cadre d'une v  rification effectu  e conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues au Canada, nous faisons preuve de jugement professionnel et maintenons un niveau de scepticisme professionnel tout au long de celle-ci. Nous proc  dons de plus    ce qui suit :

- Identifier et   valuer des risques associ  s aux inexactitudes significatives des   tats financiers, qu'elles soient ou non le r  sultat de fraudes ou d'erreurs; concevons des processus de v  rification adapt  s    ces risques et les mettons en   uvre; obtenons des preuves suffisantes et appropri  es pour appuyer notre opinion. Les risques de ne pas d  celer une inexactitude significative r  sultant d'une fraude sont plus   lev  s que si elle r  sulte d'une erreur puisque la fraude peut comprendre de la collusion, de la falsification, des omissions volontaires, de fausses d  clarations ou un contournement des processus de contr  le internes.
- Bien comprendre les mesures de contr  le interne relatives    la v  rification afin de mettre en place une proc  dure de v  rification appropri  e, mais non pour exprimer une opinion sur l'efficacit   des mesures de contr  le interne de l'Association.
-   valuer la pertinence des principes comptables appliqu  s, ainsi que le caract  re raisonnable des estimations comptables et des divulgations connexes effectu  es par la direction.
- Me prononcer sur la pertinence de l'utilisation de la base de p  rennit   par la direction et, en se basant sur les   l  ments probants de la v  rification, d  terminer s'il existe une incertitude importante li  e aux   v  nements ou aux conditions qui pourrait susciter un doute important par rapport    la capacit   de l'Association    poursuivre ses activit  s; si nous d  terminons qu'une incertitude importante existe, nous devons souligner dans notre rapport les divulgations appropri  es dans les   tats financiers ou, si ces divulgations sont inad  quates, modifier notre opinion. Nos conclusions sont fond  es sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   l  ments ou des   v  nements futurs peuvent toutefois emp  cher l'Association de poursuivre ses activit  s.
- V  rifier la pr  sentation, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les divulgations, et d  terminer si les   tats financiers repr  sentent fid  lement les transactions et les   v  nements sous-jacents.

Je communiquerai avec les individus responsables de la gouvernance pour discuter, entre autres, de la port  e et du calendrier de v  rification, et de tout   l  ment important d  cel   pendant la v  rification, comme, par exemple, des lacunes importantes dans les mesures de contr  le interne.

Comptables professionnels agr   s

L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

BILAN – 31 MARS 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
<u>ACTIFS</u>		
Actifs à court terme :		
Encaisse et dépôts à court terme	873,265 \$	809,303 \$
Investissements à court terme	66,000	64,571
Débiteurs	204,120	116,275
Débiteurs - TVH	-	24,719
Charges payées d'avance	<u>17,406</u>	<u>16,480</u>
	1,160,791	1,031,348
Immobilisations (note 2)	<u>17,250</u>	<u>27,028</u>
	<u><u>1,178,041\$</u></u>	<u><u>1,058,376\$</u></u>
<u>PASSIFS</u>		
Passifs à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	121,568 \$	57,380 \$
TVH à payer	5,263	
Apports reportés pour charges futures (note 3)	<u>247,308</u>	<u>260,504</u>
	<u>374,139</u>	<u>317,884</u>
<u>ACTIFS NETS</u>		
Actifs nets non affectés	786,652	713,464
Actifs nets investis en immobilisations	<u>17,250</u>	<u>27,028</u>
	<u>803,902</u>	<u>740,492</u>
	<u><u>1,178,041\$</u></u>	<u><u>1,058,376\$</u></u>
Au nom du conseil :		
_____ Directeur		
_____ Directeur		

L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ÉTAT DES RÉSULTATS D'OPÉRATIONS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Revenus:		
Cotisations d'adhésion – foyers membres	918,180 \$	901,778 \$
Cotisations d'adhésion – membres corporatifs et associés	12,800	15,400
Assemblée annuelle	184,780	189,700
Intérêts créditeurs et autres distributions provenant de placements	3,393	3,075
Relations de travail	1,500	3,858
Revenus des programmes et des projets	91,413	110,282
Autres revenus	115,799	2,239
Recouvrements	<u>70,069</u>	<u>61,787</u>
	<u>1,397,934</u>	<u>1,288,119</u>
Dépenses:		
Administration	966,519	839,532
Assemblée annuelle	114,251	116,781
Réunions, déplacements et autres - comités	64,453	61,132
Négociation	77,315	28,191
Audit	9,750	9,500
Activités liées aux programmes et aux projets	91,413	109,840
Amortissement	<u>10,823</u>	<u>10,612</u>
	<u>1,334,524</u>	<u>1,175,588</u>
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	<u><u>63,410 \$</u></u>	<u><u>112,531 \$</u></u>

L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	Actifs nets Investis en immobilisations	Actifs nets non affectés	Total de 2026	Total de 2025
Solde au début de l'exercice comme indiqué à l'origine	27,028 \$	713,464 \$	740,492 \$	627,961 \$
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	(10,823)	74,233	63,410	112,531
Contributions, Investissements en immobilisations	<u>1,045</u>	<u>(1,045)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>17,250 \$</u>	<u>786,652 \$</u>	<u>803,902 \$</u>	<u>740,492 \$</u>

L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Flux de trésorerie générés de (affectés aux):		
Activités d'opérations:		
Excédent des revenus sur les dépenses	63,410 \$	112,531 \$
Amortissement	<u>10,823</u>	<u>10,612</u>
	74,233	123,143
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 4)	<u>(7,797)</u>	<u>(52,353)</u>
	<u>66,436</u>	<u>70,790</u>
Activités d'investissement:		
Acquisitions d'immobilisations	(1,045)	(1,235)
Augmentation des placements à court terme	<u>(1,429)</u>	<u>(3,075)</u>
	<u>(2,474)</u>	<u>(4,310)</u>
Augmentation (diminution) de la position de trésorerie	63,962	66,480
Position de la trésorerie au début de l'exercice	<u>809,303</u>	<u>742,823</u>
Position de la trésorerie à la fin de l'exercice	<u>873,265 \$</u>	<u>809,303 \$</u>

L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

But de l'organisation :

1. Principales méthodes comptables :

L'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick Inc. (l'Association) est un regroupement de foyers de soins agréés au Nouveau-Brunswick. Sa mission est d'appuyer les foyers de soins agréés dans leur quête d'excellence dans la prestation de services de soins de longue durée. L'Association offre des services bilingues dans les domaines suivants:

- représentation en offrant une voix unifiée sur les enjeux d'intérêt commun ;
- relations de travail en aidant les foyers membres à négocier et à gérer les conventions collectives et en fournissant des conseils en gestion des ressources humaines ;
- formation en appuyant les foyers membres dans l'orientation des bénévoles de l'Association ainsi que dans les programmes de perfectionnement du personnel ;
- communications en facilitant la diffusion d'information en temps opportun et le réseautage entre les foyers membres.

L'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick Inc. vise également à aider ses membres à fonctionner de la manière la plus rentable possible en favorisant les achats groupés et en gérant des programmes d'assurance collective.

L'Association est constituée en société sans capital-actions en vertu de la Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick et est exonérée de l'impôt sur le revenu à titre d'organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Base de présentation

L'Association a choisi de présenter ses états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour la constatation des produits. Les cotisations sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être estimé de façon raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits liés aux projets sont constatés lorsque les activités du projet sont complétées et/ou que les dépenses financées ont été engagées et comptabilisées.

Placements à court terme – CPG

Les placements en CPG sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est imputé aux résultats à des taux visant à réduire la valeur comptable nette des actifs à leur valeur résiduelle sur la durée d'utilisation prévue, établie comme suit :

Mobilier et matériel de bureau, ordinateurs et améliorations locatives - 5 ans

L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

1. Principales méthodes comptables (suite) :

Apports reportés pour charges futures

Les apports reportés pour charges futures comprennent les montants reçus avant la fin de l'exercice relativement à l'assemblée annuelle de l'exercice suivant ou à d'autres événements et, le cas échéant, les cotisations des membres et les produits affectés reçus d'avance en lien avec des dépenses futures.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme ayant une échéance de trois mois ou moins à compter de la date des états financiers.

Utilisation d'estimations comptables

Lors de la préparation des états financiers de l'Association, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Instruments financiers

(i) Évaluation des instruments financiers

L'Association évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur.

Par la suite, l'Association évalue ses instruments financiers au coût ou au coût amorti, sauf si la direction a choisi de les évaluer à la juste valeur. L'Association a choisi d'évaluer ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction liés à l'acquisition d'instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. La valeur comptable des autres instruments financiers est ajustée des coûts de transaction engagés lors de l'acquisition.

(ii) Dépréciation

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'Association détermine s'il existe des indications selon lesquelles un actif financier évalué au coût amorti pourrait être déprécié.

Lorsqu'il existe une indication de dépréciation, l'Association détermine si un changement défavorable important est survenu au cours de la période dans le calendrier ou le montant des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier. Dans un tel cas, la valeur comptable de l'actif est réduite au plus élevé entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, le montant pouvant être réalisé par la vente de l'actif financier ou le montant pouvant être réalisé par l'exercice de toute garantie. Si, au cours d'une période ultérieure, les événements et circonstances s'inversent, une perte de valeur peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, sans toutefois excéder la valeur comptable initiale.

L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

2. Immobilisations corporelles

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
Mobilier et matériel de bureau	34,027 \$	25,071 \$	8,956 \$	14,568 \$
Matériel informatique	26,108	25,064	1,044	2,310
Améliorations locatives	32,961	25,711	7,250	10,150
	<u>93,096 \$</u>	<u>75,846 \$</u>	<u>17,250 \$</u>	<u>27,028 \$</u>

3. Contributions reportées pour dépenses futures

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Revenus reçus pour l'AGA et autres activités qui n'ont pas encore eu lieu	209,398 \$	106,795 \$
Financement pour d'autres dépenses de programmes spécifiques à l'avenir	<u>37,910 \$</u>	<u>153,709 \$</u>
	<u>247,308 \$</u>	<u>260,504 \$</u>

4. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Diminution (augmentation) des débiteurs	(63,126)	35,976 \$
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(926)	(10,930)
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	69,451	(52,871)
Diminution (augmentation) des apports reportés	<u>(13,196)</u>	<u>(24,528)</u>
	<u>(7,797) \$</u>	<u>(52,353) \$</u>

L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

5. Régies de retraite:

L'Association effectue des paiements aux conseils de retraite qui administrent, au nom des foyers membres, un régime de retraite à prestations déterminées pour les employé(e)s des services généraux, les employé(e)s des soins infirmiers et paramédicaux, ainsi que les employé(e)s de la direction. Des évaluations actuarielles sont réalisées chaque année afin de déterminer le coût des prestations de retraite et les montants appropriés des cotisations à verser dans chacun des régimes. Les cotisations au régime de retraite de la direction, payées ou à payer, s'élevaient à 78 819 \$ (2025 : 57 934 \$). L'obligation de l'Association à l'égard d'un employé participant au régime de retraite de la direction ne peut être déterminée, puisque les résultats des évaluations sont présentés sur une base globale plutôt que sur une base individuelle. Par conséquent, la présentation de ce régime est conforme aux normes comptables applicables aux régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime de retraite des employé(e)s de la direction des foyers de soins du Nouveau-Brunswick est celui auquel l'Association verse des cotisations au nom de ses employé(e)s. Selon la plus récente évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2024, ce régime est entièrement capitalisé selon l'hypothèse de continuité de l'exploitation, les actifs excédant les passifs de 14 132 000 \$. Sur une base de la solvabilité, les passifs actuariels excèdent la valeur des actifs de 32 506 000 \$. L'Association n'est pas directement responsable de ces passifs.

6. Instruments financiers :

L'Association est exposée aux risques suivants en raison de ses instruments financiers :

Risque de crédit -

L'Association est exposée à des risques de crédit liés à sa trésorerie, à ses débiteurs et à ses placements à rendement fixe. Le risque de crédit représente le risque qu'une partie manque à ses obligations financières envers l'Association. L'Association gère ce risque en diversifiant ses placements à rendement fixe par émetteur et par secteur, et en traitant avec de grandes banques à charte, des institutions connexes et d'autres institutions réputées.

Risque de liquidité -

Le risque de liquidité est le risque que l'Association éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses obligations. L'Association est exposée au risque de liquidité et le gère grâce au contrôle, à la budgétisation et au maintien de réserves suffisantes pour contrebalancer toute demande prévisible de liquidité.

Risque de marché -

Le risque de marché est le risque de variation de la valeur de marché ou des flux de trésorerie futurs attribuables aux fluctuations du cours du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Association n'est pas exposée à un risque de marché substantiel.

L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

7. Engagements:

L'Association loue des locaux de bureaux en vertu d'un contrat de location qui arrive à échéance en 2027. Les montants minimaux des paiements de location prévus pour les 3 prochaines années sont les suivants :

<u>2027</u>	<u>\$74,859</u>
-------------	-----------------

Claude C Leger Professional Corporation

Claude Leger, CPA, CGA, CA

82 Westmorland Street, Suite 314
Fredericton, NB E3B 3L3

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Aux membres de :

L'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick Inc.

Nous avons complété notre audit des états financiers de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick Inc. pour l'exercice clos le 31 mars 2026. Notre rapport aux membres, décrit l'étendue de notre examen ainsi que notre opinion.

Le tableau supplémentaire des charges ci-joint est présenté à titre d'information seulement et n'est pas nécessaire à la présentation fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation de l'Association.

Notre audit avait pour objectif de nous permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers pris dans leur ensemble et n'avait pas pour but de nous permettre d'exprimer une opinion sur l'ensemble des détails présentés dans ce tableau.

Claude C Leger Professional Corporation
Claude Leger, CPA, CGA, CA

L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Administration:		
Salaires	585,364 \$	400,242 \$
Avantages sociaux des employés	82,903	60,863
Loyer de bureau	163,795	149,498
Honoraires professionnels	25,106	131,807
Téléphone	7,581	6,937
Traduction	2,600	7,006
Bureau	30,089	31,642
Matériel de recherche	4,256	7,319
Location de photocopieur	159	
Assurance	8,493	4,739
Divers	570	42
Perfectionnement professionnel	2,440	239
Frais d'affranchissement		128
Déplacements - autres	46,614	31,638
Frais bancaires	6,549	7,432
	<u>966,519 \$</u>	<u>839,532 \$</u>
Comités, réunions, déplacements et autres :		
Conseil et exécutif	30,632 \$	46,070 \$
Autres comités	2,753	1,603
Initiatives stratégiques	31,068	13,459
	<u>64,453 \$</u>	<u>38,735 \$</u>
Activités liées aux programmes et aux projets :		
Salaires et avantages sociaux	87,053 \$	98,045 \$
Honoraires professionnels	600	
Autres frais associés aux programmes	3,760	11,795
	<u>91,413 \$</u>	<u>109,840 \$</u>